

Rien ne justifie la violence contre les journalistes

Au cours des derniers jours, plusieurs journalistes, photojournalistes et équipes de télévision, françaises ou étrangères, ont été pris pour cibles alors qu'ils couvraient les incidents survenus à la suite du décès d'un adolescent de 17 ans, Nahel, tué à bout portant par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre, en région parisienne.

Plusieurs d'entre eux ont été insultés, menacés, et ont vu leur matériel détruit ou volé. D'autres ont été physiquement agressés, violemment tabassés et ont fini aux urgences, avec des traumatismes et des points de suture.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) condamne toute attaque de ce type contre la presse et rappelle que les journalistes sont sur le terrain pour couvrir les événements en cours, qu'ils ne font qu'exercer leur métier, et qu'en aucun cas ils ne peuvent ni ne doivent être assimilés à des membres des forces de l'ordre ou à des policiers.

Le SNJ rappelle que les journalistes ne peuvent ni ne doivent être amalgamés comme une seule et unique entité, « les médias », dotée d'une même et unique ligne éditoriale, et qu'ils ne peuvent ni ne doivent être vus comme des éléments hostiles aux manifestants ou aux habitants des quartiers.

Le SNJ rappelle également que certains des journalistes sur le terrain aujourd'hui, l'étaient déjà en 2005 et ont contribué à couvrir l'affaire de Zyed Benna et Bouna Traoré, de même que de nombreux autres décès impliquant les forces de l'ordre depuis.

Le SNJ précise que les journalistes subissent régulièrement des dérapages des forces de police, notamment lors des récentes manifestations contre la réforme des retraites, qui ont engendré de nombreux blessés parmi les journalistes de terrain, reporters et photographes, avec des saisies de matériels et des gardes à vue injustifiées.

Dans le contexte actuel, considérant la colère et la jeunesse de la plupart des manifestants, le SNJ appelle les journalistes de terrain à la prudence, et l'ensemble des médias au plus grand respect des principes déontologiques de notre profession, dans la couverture des événements en cours, dans l'usage des mots, et dans l'équilibre des intervenants.